L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 MAI 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 13 MAI

POUR PRESIDENT: **MILLARD FILLMORE.** POUR VICE PRESIDENT: **JOHN J. CRITTENDEN.** [illegible] de la Convention nationale whig.

AUX ASSESSEURS. [illegible] légalement autorisé.

Taxe des Chemins de Fer.

[illegible] des aldermen a voté dans la séance [illegible] les ordonnances relatives au [illegible] de Jackson et à celui des Opelousas [illegible] adoptées le Conseil des assistants. Le Conseil supérieur n'a [illegible] sur ses amendements. Il est donc [illegible] car les ordonnances recevront [illegible] la signature du maire [illegible] des propriétaires d'immeubles qui [illegible] seront consultés le troi[illegible] du mois prochain, sur l'opportunité [illegible] en aide aux railways. L'impôt qui ne frappera [illegible] que les immeubles, sera d'un demi pour cent pour le chemin de fer de Jackson et également d'un demi pour cent pour celui des Opelousas, ce qui ajoutera 1 pour cent pendant six ans à la taxe qu'acquittent les propriétaires de biens-fonciers. Le produit de la taxe servira à prendre $2,000,000 d'actions dans la compagnie du railway de Jackson et $1,500,000 dans celle des Opelousas. On sait déjà que les contribuables recevront en retour de la taxe qu'ils acquitteront des coupons d'action d'égale valeur. Nous aurions préféré que tous les propriétaires indistinctement fussent consultés, mais puisque les Conseils en ont décidé autrement, il n'y a plus rien à dire, et il nous reste plus qu'à exprimer le vœu que la majorité se prononce en faveur de la taxe. La Nouvelle-Orléans a besoin de railways et elle les aura. Sans doute l'impôt qui pèse sur les contribuables est très lourd, mais nous devons nous [illegible] plus encore, à tenter un dernier effort pour sortir de la fausse position où nous nous trouvons. Avec un peu de [illegible] de cette volonté ferme qui accomplit partout des prodiges, nous pouvons aisément [illegible] notre ancienne prospérité.

[illegible] DU SUD.—Voici le rapport, la résolution et l'ordonnance que la Convention d'Etat de la Caroline du Sud a adoptés dernièrement à une majorité de 136 voix contre 19. Nous [illegible] comme indice de l'état des esprits [illegible] Etat qui s'est toujours fait remarquer [illegible] de son opposition au gouvernement fédéral et ses constantes velléités de sépa[ration].

Le comité de vingt et un membres auquel a été renvoyé un acte pour régler l'élection de députés à un Congrès du Sud et l'appel d'une convention, avec ordre de l'examiner et de faire un rapport sur le sujet, annonce respectueusement qu'il a examiné la double question qui lui a été soumise, et que la conclusion à laquelle il est arrivé est de recommander à la convention l'adoption de la résolution et de l'ordonnance ci-jointe.

Résolu par le peuple de la Caroline du Sud, en cette convention, que les fréquentes violations de la Constitution par le gouvernement fédéral et les envahissements qu'il se permet sur les droits réservés des Etats souverains de l'Union, notamment à propos de l'esclavage, auto[risent] pleinement cet Etat en tant qu'il s'agit de [illegible] devoir et de ses obligations envers ses confédérés [illegible] le champ toute connexion [illegible] avec les autres Etats et qu'il s'abstient [illegible] le droit manifeste qu'il possède de se gouverner lui-même uniquement par des considérations d'opportunité.

Ordonnance pour déclarer le droit de cet Etat de se séparer de l'Union Fédérale.

Nous, le peuple de l'Etat de la Caroline du Sud, en convention, déclarons et ordonnons, et il est par la présente déclaré et ordonné,

Que la Caroline du Sud, dans l'exercice de sa volonté souveraine, comme Etat indépendant, a [illegible] à l'Union Fédérale connue sous le nom d'Etats-Unis d'Amérique, et que dans l'exercice de cette même volonté souveraine, elle a le droit, sans empêchement, obstacle ou vexation de quelque pouvoir que ce soit, de se retirer de ladite Union Fédérale, et que, pour la valeur des motifs qui peuvent la pousser à une pareille séparation, elle n'est responsable, après Dieu, qu'au tribunal de l'opinion publique parmi les nations de la terre.

NOMINATIONS.—Les deux Conseils réunis de la Nouvelle-Orléans ont ratifié, à la fin de la séance [illegible] soir, la nomination de M. John Youenes [illegible] comme capitaine de la police, et celle de M. Thomas McGovern comme capitaine de la police dans le [illegible] district. La nomination des commis[saires] [illegible] par ces derniers a été égale[ment] [illegible]. Ce sont les seules nominations [illegible] les Conseils aient statué.

Le bâtiment français *Belle Assise*, capitaine [illegible], est arrivé hier dans notre port, venant du Havre. Il avait à bord douze religieuses et [illegible] prêtres qui doivent se rendre au Texas et au Missouri.

THÉATRE D'ORLÉANS.—La première représentation de *Tancrède* a lieu ce soir. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cette opéra [illegible] par Rossini et c'est la pour nous une recommandation suffisante auprès du public. Les artistes chargés de traduire la pensée du prince des compositeurs ont étudié leurs rôles avec un soin scrupuleux et sont sûrs de [illegible]. Mmes Wideman et Fleury Jo[illegible] se feront surtout remarquer. Nous leur prédisons d'avance une abondante moisson de bouquets de fleurs.

FEU D'ARTIFICES.—Un grand feu d'artifices aura lieu le 21 de ce mois sur la place Lafayette. La recette est destinée à l'érection d'une infirmerie pour l'Asile des Orphelins du 3e district [illegible].

HENRY CLAY.—Les bulletins de la santé de Henry Clay diffèrent chaque jour. On annonce tantôt qu'il est mieux, tantôt qu'il est à toute extrémité. Ce qu'il y a de certain, c'est que la maladie est extrêmement grave et que l'illustre homme d'Etat y succombera. Aux dernières dates les souffrances de Henry Clay étaient moins aiguës et il avait pu prendre quelques heures de repos. Ces alternatives se renouvellent fréquemment comme une lumière près de s'éteindre qui jette parfois de vives lueurs pour disparaître presque entièrement dans la même seconde. Dieu veuille cependant épargner quelque temps encore Henry Clay, car ces jours sont précieux à l'Union.

M. PETIN.—Nous avons eu plus d'une fois occasion de parler de cet habile aéronaute et nous avons déjà annoncé son intention de tenter à New York une épreuve décisive au sujet de la direction des ballons dans les airs. Il fera, dit un journal de New York, le 24 de ce mois à Union Course (Long Island) un voyage de découverte avec un seul de ses ballons. Voulant connaître la direction des courants atmosphériques qui peuvent et doivent habituellement régner dans les régions supérieures, et désirant faire sa grande ascension avec toutes les garanties désirables de succès, il veut tâter son terrain d'avance. [illegible] amateurs, parmi lesquels une charmante dame, doivent accompagner M. Petin.

Texas.

Le steamer *Meteor*, capitaine Place, nous a apporté hier des journaux du Texas jusqu'au [illegible] courant.

La Convention d'Etat whig s'est réunie à Houston le [illegible] a nommé pour son président le général James Reilly. L'assemblée a adopté [illegible] résolutions qui recommandent la désignation de M. Fillmore pour la candidature présidentielle, [illegible] que le Compromis doit être considéré comme un règlement définitif et que le [illegible] devant constitutionnel d'améliorer les [illegible]. La Convention a nommé aux [illegible] présidentiels de l'Etat [illegible] sont MM. John B. Ashe, C. C. Mills, James Reilly et [illegible] Throckmorton. Six délégués ont été [illegible] pour représenter le Texas à la Convention nationale.

Le steamer *Nick Hill* s'est heurté contre un [illegible] dans la rivière de la Trinité, à six milles environ au-dessus de la ville de Liberty et a coulé dans cinq pieds d'eau. Il pourra facilement être relevé. Le fret du bateau s'élevait à [illegible] était assuré.

Le colonel Johnson pousse avec activité les reconnaissances qu'il a été chargé de faire pour l'établissement d'un chemin de fer entre San Antonio et le golfe du Mexique. La réalisation de ce projet paraît maintenant certaine.

Les Indiens se livrent au meurtre et au pillage dans le pays qui avoisine le Paso del Norte. Ils ont déjà enlevé un grand nombre de chevaux et de mulets et ont attaqué Las Cruces, village du Nouveau Mexique. Ils commettent des déprédations jusqu'aux établissements fondés autour des mines de cuivre.

PENNSYLVANIE.—La législature de la Pennsylvanie s'est réunie ces jours derniers après une session de quatre mois. Il paraît cependant qu'elle a été aussi nulle que longue. Aucune loi importante n'a été votée.

CONNECTICUT.—La législature du Connecticut a élu M. Isaac Toucey, Sénateur au Congrès des Etats-Unis, pour six ans à partir du 4 mars prochain.

NEW JERSEY.—La Convention Démocratique du New Jersey a élu des délégués favorables à M. Cass.

Congrès.

Séance du 5 mai.

SÉNAT.—Le bill de la Chambre réglant les frais de route du délégué de l'Orégon est pris en considération et passé.

M. Underwood annonce qu'il présentera un bill pour rappeler toutes les lois relatives à la rémunération des membres du Congrès, et pour accorder à ces derniers un traitement fixe.

M. Mallory présente un bill pour établir une ligne de steamers entre la Californie et la Chine, faisant escale aux îles Sandwich.

Le bill faisant une concession de terres au Wisconsin pour permettre à cet Etat de construire des chemins de fer, subit une troisième lecture et passe.

Sur la proposition de M. Felch, le Sénat s'occupe du bill qui accorde des terres au Michigan pour permettre à cet Etat de creuser un canal et de construire un chemin de fer à travers la péninsule du Michigan. Le projet de loi subit ses deux premières lectures.

Le Sénat s'occupe aussi du bill qui accorde au Michigan des terres pour lui servir de garantie relativement à la construction d'un chemin en planches de Zilwaukie à Mackinaw. Le bill subit ses deux lectures.

Le bill du déficit est pris en considération. M. Hunter combat l'amendement qui propose d'accorder une subvention additionnelle aux steamers de la ligne Collins.

Après une courte réponse de M. Rusk, le Sénat siège à huis clos et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La séance est remplie par l'interminable discussion sur le marché relatif à l'impression des documents de la Chambre. Plusieurs membres prennent successivement la parole et ne font pas faire, en définitive, un pas à la question.

Les élections municipales de Wilmington, Etat de Delaware, ont eu lieu le 4 de ce mois et ont été en grande partie favorables aux whigs. Les aldermen élus sont whigs, mais le candidat démocrate à la place de maire, M. Jones, a triomphé de son concurrent.

Le steamer *Asia*, qui a quitté New York le 5 de ce mois pour Liverpool, avait à son bord 110 passagers et $130,000 en espèces.

RARETÉ DE MARINS.—On écrit du Nord que les marins sont extrêmement rares, même dans les ports où on les trouvait ordinairement en plus grand nombre. Plusieurs marins sont en ce moment détenus à Norfolk par suite de l'impossibilité où se trouvent les capitaines de former leurs équipages. L'expédition du Japon est déjà mise à la voile si les commandans des livers bâtiments avaient pu recruter des matelots, mais leurs efforts ont été vains jusqu'à ce moment. Notre escadre de la Méditerranée est retenue aux Etats-Unis par la même cause et il n'est pas probable qu'elle puisse se rendre à sa destination avant plusieurs mois. Plusieurs officiers de la marine nationale se sont présentés à Norfolk à l'expiration de leur congé, mais il leur a été répondu qu'ils pourraient prendre de plus longues vacances parce qu'aucun des bâtiments n'avait d'équipage.

UN OISEAU VOYAGEUR.—Le capitaine du brick Dettmar, arrivé ces jours derniers à Philadelphie, venant de Brême, raconte que, pendant le voyage, un oiseau paraissant extrêmement fatigué s'abattit à bord. On le saisit et on vit qu'il avait au cou un morceau de galon sur lequel étaient écrits ces mots: "Brick Marie, de la Richardais, capitaine P. l'Hotellier, en Manche, 29 mars 1852. Tout va bien à bord. Soixante jours de mer de la Martinique,—allant au Havre." De l'autre côté on lisait: "Paul Baillet, le St. Malo, second Prière d'en donner connaissance au journal. ...." Le galon avait environ quatorze pouces de longueur sur un quart de pouce de largeur. On pensait sans doute à bord du bâtiment français que l'oiseau volerait du côté de la terre et annoncerait ainsi l'avance l'arrivée du bâtiment, mais le messager aura été emporté sans doute par quelque vent [illegible] et entraîné du côté de l'Atlantique. Les journaux de Philadelphie ayant consulté la liste maritime de Lloyd, ont vu que le brick Marie, capitaine l'Hotellier, était arrivé au Havre le 31 mars, deux jours par conséquent après que l'on eut rendu à l'oiseau sa liberté.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs

Je remercie de tout cœur mes concitoyens qui ont bien voulu mêler mon humble nom à ceux les autres membres de notre communauté qu'ils ont jugés dignes de recommander au suffrage du peuple pour représentants à la Convention, mais en même temps, je regrette vivement d'être forcé, à cause des affaires de mon cabinet, de refuser l'offre bienveillante qui m'est faite; en conséquence, je vous prie d'avoir la bonté d'insérer ces quelques lignes dans votre journal.

Recevez l'assurance de mes sentiments respectueux, L. EYMA.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1852.

Chronique Locale.

Henry Brown a été accusé hier devant le recorder Genois d'avoir volé, dans la résidence de Jane Nicholas, rue St Pierre, une épinglette en diamant évaluée $55. Brown sera examiné le 14 du courant.

John Nicholson, accusé d'avoir fait passer deux billets faux de la somme de $30 a été examiné hier [illegible] cour de district.

George Hicks a été envoyé hier devant la première cour de district par le recorder Winter, sous la prévention d'avoir occasionné la mort d'un enfant nommé Thomas Quinn, sur le chemin à coquilles, [illegible] par un "buggy" conduit par l'accusé.

Peter Kehoe et James Bennett seront examinés le 19 du courant devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir volé un cheval et une charrette appartenant à James Davern.

Amos Applegate sera examiné le 19 du courant devant le recorder Winter, sous la prévention de s'être introduit pendant la nuit dans un magasin de la rue Poydras, avec intention de voler.

INCENDIE.—Hier matin, vers 2 heures, le feu s'est déclaré dans une maison en bois inhabitée, située sur la rue des Champs Elysées, entre Levée et Victory. Il s'est rapidement communiqué à la maison attenante, occupée par le restaurant de E. Lestrade. La cour de ces deux maisons a été totalement détruite.—Ces propriétés qui appartiennent au juge Eustis étaient assurées. On pense que cet incendie est l'œuvre de malfaiteurs, car la maison dans laquelle le feu a pris naissance était depuis longtemps un repaire de vagabonds.

Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un nommé John Berry, âgé de 30 ans. Verdict, mort des suites de blessures occasionnées par le poids de deux boucauts de sucre qui lui ont passé sur le corps il y a environ deux mois.

—Une autre enquête a été tenue hier sur la Levée en face de la rue de l'Hôpital, sur le corps d'un nommé John Williams, qui s'est noyé accidentellement en tombant du navire Espagnol [illegible]. Verdict en conséquence.

VARIÉTÉS.

LA BATAILLE DE WATERLOO, PAR M. DE LAMARTINE.

M. de Lamartine, dans le troisième et le quatrième volume de son *Histoire de la Restauration*, raconte l'héroïsme de l'armée impériale et de son chef dans cette glorieuse bataille de Waterloo qui, malgré sa funeste issue, sera l'éternel honneur de la bravoure et du génie français. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux ces magnifiques pages du grand écrivain:

XXIV.

Napoléon établit son quartier-général au village de Planchenoit, centre de sa position, observatoire admirablement disposé par la nature et choisi par le coup d'œil d'un général consommé pour tout tenir dans sa main, tout voir et tout diriger sur le champ de bataille que ce village dominait de tous côtés. D'un regard l'empereur parcourait sa propre armée, les plaines et les mamelons entre Waterloo et Planchenoit, enfin tout le versant et toute la lisière de la forêt de Soignes, où l'armée anglaise aurait à manœuvrer le lendemain.

Ses notions sur Wellington et sur Blucher étaient confuses, les informations lui manquaient. Il n'avait pour base que des conjectures. Il penchait néanmoins à croire que Blucher, plus vigoureusement poursuivi par Grouchy qu'il ne l'était, aurait mis la Dyle entre les débris de son armée en retraite et ce maréchal, que Wellington, trop faible devant sa propre armée à lui, Napoléon, et d'ailleurs trop prudent de caractère pour rien donner au hasard, aurait traversé la forêt de Soignes pendant la soirée et pendant la nuit, pour aller recueillir et fortifier Blucher du côté de Bruxelles, qu'en conséquence Grouchy, libre le lendemain, reviendrait à lui par sa droite; qu'ils traverseraient ensemble la forêt, sur les traces des Anglais, et qu'il ne trouverait de bataille qu'un jour ou deux plus tard, sous les murs de la capitale de la Belgique.

Les villages étaient tellement désertés par les habitans effrayés, l'esprit de la population dans les provinces belges qu'il traversait lui était si glacial, et le service de ses espions était si contrarié par l'antipathie générale contre sa cause, qu'il ne recevait ses informations que du hasard ou de son génie. Les officiers de son état major, et le maréchal Soult lui-même, ne lui donnaient que des opinions pour renseignemens. Ses avant postes et ses reconnaissances ne pouvaient s'aventurer qu'à quelques pas de son armée. Quatre ou cinq lieues de plaines, de vallées, de défilés, de monticules, sans corps intermédiaires de communication, le séparaient de son aile droite et de Grouchy. Ney, irrésolu et timide, par suite de ses fautes précédentes, n'osait rien affirmer, rien conseiller, dans la crainte naturelle d'encourir la responsabilité terrible du sort de l'armée entière envers la patrie et l'empereur.

Napoléon était livré à lui-même, au milieu d'un état major dont il n'avait pas l'habitude, ou trop jeune ou trop vieux, nouveau ou ancien. Les instrumens manquaient à sa main. Enfin, il n'avait pas de retraite derrière lui, en cas d'erreurs ou de revers; cette armée aventurée ou détruite, tout était perdu autour de lui et lui-même. L'a poids si lourd comprime le ressort de l'âme même d'un héros.

XXV.

Toutefois, il faut bien le reconnaître, la veille de Waterloo, son esprit, égal à son sort, ne défaillit pas. Il eut le sang-froid, la liberté, la réflexion, l'élan, l'activité de ses meilleures journées de guerre; tout qu'il put espérer, il fut fort et grand. Quoiqu'il n'eût pris, depuis dix-huit heures, ni sommeil, ni repos, ni nourriture, il ne dormait pas pendant que ses troupes ne dormaient, se nourrissaient, dormaient autour des feux de leurs bivouacs, [illegible] par les ondées de la nuit.

Après avoir expédié à Grouchy, qu'il croyait campé à Wavres, un officier avec ordre au maréchal de lui envoyer dans la nuit une division de sept mille hommes pour appuyer sa droite aux défilés de Saint-Lambert, pendant que la grande armée combattrait Wellington à Waterloo, l'empereur sortit à pied de son bivouac, au milieu de la nuit, accompagné seulement du maréchal de son palais, Bertrand, officier qui avait remplacé Duroc dans sa confiance et dans son cœur. Il parcourut la ligne de ses grand'gardes. La forêt de Soignes devant lui paraissait, à travers les arbres, incendiée par la multitude des feux de nuit de l'armée anglaise. Il n'eut plus de doute sur la présence de toutes les forces de Wellington pour le lendemain.

Depuis la lisière de la forêt jusqu'aux hameaux de Braine la Leud, de la Belle-Alliance, à la Haie Sainte, tout était feux et bivouacs. Le plus profond silence régnait sur les deux armées et entre elles. L'empereur s'avança jusqu'à l'abri d'un épais taillis, qui servait d'enceinte et de palissade naturelle au château d'Hougoumont, avant-poste fortifié de l'armée anglaise. Il était alors deux heures et demie du matin. Il entendit de là, en prêtant l'oreille au moindre bruit, le pas d'une colonne ennemie en marche dans les ténèbres. Il crut un moment que Wellington profitait de la nuit pour lever son camp, et que cette colonne était son arrière-garde remontant de la plaine vers la forêt, pour échapper, avant le jour, à la poursuite des Français. La pluie, qui tombait à torrens, couvrit le bruit de ces pas dans l'ombre. L'empereur ne comprit rien, ni à ce bruit ni à ce silence. Quelques officiers, envoyés par lui plus avant en reconnaissance, revenaient lui dire que rien ne remuait dans l'armée anglaise. A quatre heures, ses coureurs lui amenèrent un paysan qui avait servi de guide à une brigade de Wellington allant prendre son poste à l'extrême gauche. Deux déserteurs belges, qui venaient de quitter leur régiment, répétèrent que rien n'indiquait dans l'armée ennemie l'intention d'une retraite.

XXVI.

Napoléon, dans ses commentaires qu'il ébaucha plus tard sur ses campagnes, assure que son cœur fut saisi d'une grande joie en apprenant que lord Wellington l'attendait, et qu'en tenant la bataille, il crut avec certitude tenir enfin la victoire. Il revint, parlant avec une jalousie dénigrante, sur la prétendue impéritie du général anglais, osant affronter l'armée de Napoléon sur les bords d'une vaste forêt, qui, en cas de revers, n'offrait qu'une seule route à sa retraite. On peut croire à la sincérité de la joie de Napoléon, qui n'avait à combattre que l'armée isolée de Wellington, au lieu des Anglais et des Prussiens réunis qu'il pouvait avoir à affronter plus loin sous Bruxelles; c'était un dernier bonheur que la rapidité et l'audace du général anglais lui offraient. Mais, dans la situation de Wellington, le choix du champ de bataille à Waterloo était une marque de plus de ce génie à la fois résolu, fort et prudent, qui caractérise toutes les campagnes de ce général, depuis les Indes, l'Espagne, jusqu'à la Belgique.

Comme principal général de la coalition, Wellington avait deux nécessités à combiner dans sa tactique: ne pas reculer, de peur de découvrir et de livrer Bruxelles, et combattre enfin le plus grand général de l'armée la plus aguerrie des temps modernes. En se portant sur les derniers plateaux de la forêt de Soignes, comme aux Thermopyles de la Belgique, il accomplissait ce premier devoir. En combattant aux bords d'une forêt fortifiée sur toutes ses approches et par sa propre impénétrabilité, il se donnait à la fois tous les gages de victoire, si la victoire était possible contre Napoléon, et tous les gages de retraite, si la défaite était inévitable. Il pouvait disputer, d'arbre en arbre, l'immense espace boisé inaccessible aux masses de l'artillerie et à la cavalerie de l'empereur. Aucune route que celle de Bruxelles, qu'il occupait, ne pouvait permettre aux Français vainqueurs de le tourner et de l'envelopper, de faire ses corps prisonniers en cas de déroute. La formidable artillerie dont il était armé, en défendant de position en position cette route unique, devait donner à son armée, même vaincue, le temps de se replier, de se recomposer, et de se rejoindre aux Prussiens, à l'issue opposée de la forêt. Waterloo était donc un admirable champ de bataille, à la fois offensif et défensif, pour un général qui ne jouait jamais sa fortune sur un seul coup de dé.

XXVII.

Les troupes de Napoléon étaient bivouaquées dans la boue. L'artillerie et la cavalerie ne pouvaient manœuvrer dans les terres, tant elles étaient détrempées. Le jour commençait à poindre, les nuées se déchiraient un peu au souffle du matin sur la forêt. Quelques rares rayons de soleil brillaient sur les broussailles et sur les moissons, dernier soleil de tant de milliers d'hommes sacrifiés avant la fin du jour, non à une cause de l'humanité, mais à la cause et à l'ambition d'un seul.

Un officier de Grouchy, parti de Gembloux, et non de Wavres, à deux heures du soir, remit à l'empereur une dépêche de ce maréchal. Grouchy lui disait: "Je poursuis les Prussiens. Ils se retirent devant moi par trois routes, l'une qui semble se conduire une partie sur l'armée de Wellington, par Wavres, la seconde sur Perwes, au cœur de la Belgique, la troisième sur Namur, à droite. Ils ont perdu vingt mille hommes. Blucher est blessé au bras, malgré sa blessure, il commande encore. Ces nouvelles rassurent l'empereur. Il n'avait plus à craindre d'après ces informations, qu'un seul corps de l'armée prussienne, inclinant sur sa droite, au côté de Wavres. Mais Grouchy, qu'il croyait au vue de ce corps, lui en répondait.

Il reprit sa sécurité, et attendit, aux rayons d'un soleil d'été, sur un mamelon, en avant de Planchenoit, que le sol raffermi sous les chevaux et sous les roues permît à son artillerie et sa cavalerie de manœuvrer. Il était huit heures, les généraux accouraient successivement autour de lui annonçant partout l'écoulement des eaux et la consolidation du sol. Quelques uns seulement semblaient craindre que ce retard forcé de l'attaque, par l'intempérie de la nuit et des jours précédens, ne permît à l'armée anglaise de leur échapper. Le maréchal Ney vint recevoir ses dernières instructions. "L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de plus d'un tiers, dit avec sérénité Napoléon à ses lieutenants, nous n'avons pas moins de quatre-vingt-dix chances contre dix de vaincre aujourd'hui."—"Sans doute, s'écria Ney, si Wellington est assez simple pour nous attendre, mais déjà son armée est en pleine retraite, et je viens annoncer à Votre Majesté que ses colonnes disparaissent une à une dans la forêt."—"Vous avez mal vu, répliqua Napoléon avec l'assurance du génie, qui voit mieux par l'intelligence que l'homme ordinaire ne voit par les yeux; vous avez mal vu: il n'est plus temps pour Wellington d'ordonner la retraite, le jour est trop avancé, nous sommes trop près, il s'exposerait à une perte certaine. Il a jeté les dés, les dés désormais sont à nous." A ces mots de bon augure, lancés au cœur de ses lieutenans pour leur donner cette confiance qui est la moitié de la victoire, il demanda son cheval de bataille, galopa de position en position, revint à son point d'observation, réfléchit un moment sur les dispositions que le terrain et les obstacles élevés par l'ennemi lui inspiraient, et dicta son ordre de bataille au maréchal Soult. Ses officiers d'ordonnance en faisaient rapidement les copies, et ses aides de camp les emportaient aux chefs des différens corps.

XXVIII.

Peu d'instans après, l'armée entière sous les armes, divisée en onze colonnes, déboucha des gorges et des hauteurs qui entouraient Planchenoit, et se déploya en face de la forêt de Soignes. La disposition des coteaux étayés par lesquels elle se déversait tout entière la faisait apparaître à l'œil anglais plus nombreuse qu'elle ne l'était. On pouvait supposer de plus que les gorges et les hauteurs dérobaient encore des réserves au regard de l'ennemi. Napoléon l'avait disposée en six triangles, dont les collines de Jemmapes étaient la base, et dont les bras obliques menaçaient au loin les escarpements de la forêt de Soignes, disposition de génie qui donnait de la solidité au centre et de la mobilité aux sommets, qui permettait de plus, à chaque branche de ces triangles, de toucher en s'élargissant la branche du triangle voisin, et de former ainsi une ligne crénelée mais continue devant l'ennemi. Une profonde méditation avait inspiré ce plan à Napoléon devant des forces supérieures.

A peine l'armée avait-elle occupé les différens postes assignés au son des musiques militaires que Napoléon, s'élançant avec son état-major au sommet de tous ces triangles de baïonnettes, de sabres et d'artillerie, les parcourut au pas, remontant et descendant au trot de son cheval et aux cris de Vive l'empereur! du sommet à la base et de la base au sommet, comme pour imprimer dans le regard et l'âme de chacun de ces quatre-vingt mille combattans l'empreinte et la cause vivante du général pour lequel ils allaient vaincre ou mourir. Sa vue allait être pour les uns le prix de leur mort, pour les autres l'excitation à la victoire. Un seul cœur battait entre ces hommes et lui. Dans un pareil moment, une même âme dans la même cause. Quand on va tout risquer pour un seul homme, on vit ou l'on meurt pour lui. L'armée, c'était Napoléon.

Elle ne fut jamais autant lui. L'Europe le répudiait; elle l'adoptait avec idolâtrie, elle se faisait volontairement le grand martyr de sa gloire. Il dut se sentir plus qu'un homme, plus qu'un souverain à une pareille heure, car ses sujets ne saluaient en lui que la puissance, l'Europe son génie, mais son armée saluait le passé, le présent, l'avenir, la victoire ou la défaite, le trône ou la mort avec son chef. Elle était résolue à tout, même au sacrifice d'elle-même, pour lui rendre son empire, pour illustrer sa dernière chute.

......Un tel sentiment dans les lieutenans et dans les officiers de Napoléon n'avait rien que de conforme aux habitudes même de l'humanité...... Mais le dévouement de ces quatre-vingt mille soldats était plus vertueux, car il était plus désintéressé. Qui saurait leur nom? Qui leur payerait les gouttes de leur sang? Cette plaine ne conserverait pas même leurs ossemens.............................

Les soldats semblaient le comprendre. Il y avait dans les acclamations l'accent lugubre des funérailles, dans les physionomies la pâleur et l'empreinte d'une tragique résolution, dans les regards la tristesse d'un adieu. Ce n'était plus, comme dans les premières batailles d'Italie, d'Egypte ou d'Allemagne, la gaieté française du courage: c'était la gravité romaine des soldats de César la veille de Pharsale. Une telle armée bien commandée pouvait tout faire contre dix armées, aussi bien vaincre que bien mourir.

XXIX.

L'empereur, au bruit de ces acclamations qui retentissaient jusqu'à l'armée anglaise, galopa, après cette revue, suivi des escadrons de sa garde impériale, vers le mamelon central et élevé qu'il avait choisi de l'œil, la veille, pour observation pendant la bataille. C'était un mamelon à pentes douces de tous les côtés, qui se rattachait au hameau de Planchenoit comme une presqu'île prolongée dans la plaine, un peu en avant des ailes de l'armée, semblable à un de ces tumulus romains où les consuls et les empereurs établissaient dans leurs campemens le prétoire de l'armée. La ferme du Gros-Caillou, où l'empereur avait dormi quelques instans au commencement de la dernière nuit, était à quelques pas sur sa gauche; la ferme de la Belle-Alliance, à quelques pas sur sa droite. Cette colline porte le nom de Vessemonde. La grande route de Charleroi à Bruxelles suit les ondulations de la crête de ces hauteurs, puis, descendant le ravin qui séparait les deux armées, remonte aux hameaux du Mont Saint-Jean et de Waterloo, avant de gravir les derniers escarpements de la forêt de Soignes, camp principal de Wellington.

A peu de distance de la ferme de la Belle-Alliance, cette route de Charleroi à Bruxelles, principale artère de notre armée, était occupée au fond du ravin par une grande route transversale [illegible] dans cette [illegible], allant de Wavres à [illegible] de Nivelles, route sinueuse pouvant dérober [illegible] par les inflexions du sol, sous des rideaux d'arbres, et dont les deux côtés qu'on appelle les défilés de Saint-Lambert. C'est par ces défilés, qui pouvaient cacher le mystère de la bataille, en versant à propos des renforts ou des ennemis, que l'empereur avait assigné rendez-vous à la division demandée à Grouchy. Du la colline de Vessemonde, il embrassait d'un regard toute la vaste scène sur laquelle le pre[illegible]

POSTSCRIPT

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Arrivée du Canada.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

Activité sur le marché au coton de Liverpool. Légère hausse sur le maïs.

New York, 12 mai.

Le steamer CANADA est arrivé à Halifax avec des dates de Liverpool jusqu'au 1er courant. Voici le sommaire des avis commerciaux.

Marché de Liverpool.

1er MAI.—Il y a eu une activité croissante sur le marché au coton durant la semaine, et les détenteurs se sont maintenus fermes, bien qu'il n'en soit pas résulté de changements dans les cours. Les ventes de la semaine se montent à 70,000 balles, sur lesquelles la spéculation a pris 18,000 balles, et l'exportation 10,000.

Les cours sont fixés comme suit, par le bureau des courtiers—fair Orléans 5 3/4, middling Orléans 5 1/2, fair Uplands 5 1/4, middling Uplands 4 7/8d. la livre. Le stock du coton américain est de 270,000 balles. La farine du canal de l'Ouest est cotée 20 sh. et celle de l'Ohio 21 sh. le baril, mêmes quotes que précédemment. Il y a eu de bonnes demandes pour le maïs, le jaune vaut 30 sh. hausse de 6d., le blanc 29 sh. le quarter; la graisse 48 sh. et les consolidés sont à 99 1/2.

Nouvelles additionnelles par le Canada.

Liverpool, 1 mai 1852.

La demande de coton, de toutes qualités, a pris une plus grande activité. Les importations s'élèvent à 67,500 balles.

Les avis reçus par l'America ont soutenu les prix d'une manière ferme. La circulaire de Hellengshead indique que le marché a été moins suivi que la semaine dernière, par les manufacturiers, mais la demande de la part des spéculateurs et des exporteurs a été plus animée. Le coton Orléans avait une tendance à la hausse, mais les arrivages considérables qui ont eu lieu ont quelque peu calmé l'activité qui régnait sur le middling et les qualités supérieures.— Des transactions importantes ont été faites dans les cotons égyptiens, à une hausse d'un quart de penny par liv. Les céréales sont lourdes; le blé a fléchi d'un penny et la farine de 3d. Le riz est en meilleure demande, nous remarquons une vente de 100 tierces de 17 à 18 s. 6 d. la tierce.

Rivières et marchés de l'Ohio.

Pittsburg, 12 mai.

Il y a ici 6 pieds 4 pouces d'eau dans le chenal, et la rivière hausse.

Cincinnati, 12 mai.

La rivière a baissé ici de dix pouces depuis 24 heures. La farine vaut $3 25 le baril et le whiskey 15 1/2 le gallon. Il se fait peu de choses dans les provisions.

Marchés de New York.

New York, 12 mai.

Le coton a été inactif aujourd'hui. Les différentes marques de farine se vendent de 4 37 à 4 62 le baril. Le maïs jaune vaut 62 à 63c. et le mêlé 64 cents le boisseau. Le mess porc est coté $18 62 1/2 à $18 75 le baril.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

L'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin de F. H. Pettipan, No 8, rue du Canal.

Conditions libérales à la vente.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente à un crédit libéral de tabac manufacturé en Virginie, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, chez MM. Wills et Rawlins, encoignure Gravier et Tchoupitoulas, par Morphy & Nevius.

☞ MM. BEARD & MAY, vendent aujourd'hui le bel ameublement de Samuel Nicholson; la vente commencera à 11 heures.

Demain, à la même heure, la cave célèbre composée de vins et liqueurs. Cette vente doit attirer les connaisseurs, car les marques et les qualités sont réputées. Avant la vente de la cave, on disposera de la barouche, des chevaux et harnais appartenant à M. Nicholson.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la continuation de la vente par catalogue du stock du magasin de quincaillerie rue Vieille Levée, No 55, abandonné par L. Sperier & Co à leurs créanciers. La vente continuera aujourd'hui jeudi 13 mai, à 10 heures.

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI SOIR, 12 MAI.

Vu l'absence des nouvelles d'Europe qui sont pleinement dues et qui sont attendues avec impatience, le marché au coton s'est maintenu calme, et les quelques ventes qui se sont opérées ont été faites à des prix en faveur des acheteurs.

Inférieur	6 a 6 3/4	Good middling	9 a 9 1/4
Ordinaire	7 3/4 a 8	Middling fair	9 1/2 a 9 3/4
Middling	8 1/2 a 8 3/4	Fair	10 a

Il ne s'est opéré aucun changement dans les sucres et mélasses, mais les ventes ont été limitées par les petites quantités offertes en vente. Il ne s'est vendu que [illegible] boucauts de sucre de 5 a 5 3/4 c. la liv. pour la fin, et 200 barils de mélasse de 25 a 29 cts le gallon.

Le marché aux farines est calme, les ventes se sont élevées à 2,000 barils de $3 50 a $3 60 pour l'Ohio, $3 75 a $3 85 pour St Louis et Illinois, et de $4 00 a $4 75 pour les marques extra. 5,000 sacs de maïs ont été vendus de 40 a 48 cts le boisseau de très inférieur a bonne prime.

Les provisions sont languissantes. Le porc mess se vend en petits lots de $17 a $17 12 1/2. Les affaires en lard sont limitées à de petits lots à 9 3/4 cts pour les plates côtes, et à 7 3/4 cts la liv. pour les épaules.

Le whiskey se vend en petite quantité à 17 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Environ 600 sacs de café de Rio ont été vendus de 9 1/4 à 9 3/4 cts la liv.

Le change est calme, tous les cours n'ont pas changé Sterling, de 108 3/4 a 109 3/4; France, 5f 27 1/2 a 5f 30; Traites sur New York à 60 jours, 1 a 1 3/4 pour cent d'escompte; Checks, 3/4 pour cent d'escompte.

Il ne s'est rien fait dans le fret aujourd'hui.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

13 mai 1852.

St Louis	Atlantic, Boffinger	5 h P M
Cincinnati	J M Niles, Irvin	5 h P M
Rivière Rouge	St Charles, Applegate	5 h P M
Rivière Ouachita	New World, Moore	5 h P M
Natchitoches	Sarah Gordon, Ross	5 h P M
Memphis	T P Leathers, Pierce	5 h P M
Louisville	Georgetown, McPherson	5 h P M
Rivière Yazoo	W A Violett, Gwartney	5 h P M
Mobile	Oregon, Hours	5 h P M
Mobile	St Charles, Post	5 h P M
Lafourche	Mary Foley, Dafferos	9 h A M
Nashville	Iroquois, Lea	5 h P M

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Expédiés Hier.

Navire Geo Green, Redman pr Liverpool
Excelsior, Smith pr Liverpool
Trenton, Rich pr Gênes
Barque Globe, Whitmore pr Gothenburg
Marmora, Duncan pr Philadelphie
Edgar, Pendleton pr Savannah
Brick Henry, Baker pr Grand Caillou
P Soule, Smith pr Havane
Telegraph, Young pr Kingston
Goélette Powhattan, Caro pr Pensacola
Newton, Lodge pr Indianola
Fairy, Silver pr Havane

Arrivés Hier.

Steamship Mexico, Place, de Galveston.
Navire State of Maine, Bontelle du Havre
Belle Assise, Erussart du Havre
Astracan, Smith de Boston
Concordia, Pratt de Boston
Goélette Eliza, Reed de Mobile
Martha Wolff, Duesbury de Mobile
Planter, Reynolds de Grand Caillou
Victor, Anderson de Key West

STEAMBOATS

Steamboat New Latona, Landry, de Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c
Steamboat Music, Streck, de Lafourche, avec un chargement de coton, sucre et mélasse.
Steamboat Winfield Scott, Carpenter, Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, porc, viandes salées, œufs et autres provisions.

Montant le Fleuve:

Navire Jenny Lind, de New-York
Navire Herculean, Green de Boston

Chargement du navire State of Maine, venant du Havre.

1 colis marchandises V Dousa—4 do J Faivre—1 do Emer & Co—1 do Stuzenegger—1645 meules H H Green. 1 colis marchandises Chassanol & Bourger—1 do R Aldigé—1 do Warohen & Kerchoff—30 do F Rodewald & Co—1 do C Smith—2 do B Deare—2 do Slard Day & Stanler—1 do J DuJayet—1 do J Lucy—6 do H de Ocer & Riffard—7 do H Scheibricht—100 do L Scharts—6 do Voughts & Jeanrenaud—2 do E Puget—1 do E Jeannott & Co—1 do C J Buddecke & Co—2 do C Pasquer—6 do P Allenet—4 do T Moreau—1 do J Chauvière—1 do J Levois—4 do P Tricou—1 do A Bergerot—1 do P Mallard—1 do A Poincy—1 do Costa & Co—7 do L Jeannet—1 do André & Escousse—1 do E Guyot—1 do A Leon—2 do L Jamar—42 do 1500 dames jeunesse à ordre

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—MAI 1852.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arnoult, François	Goudinet, Pierre
Antoine, Charles Nicolas	Gautré, Mme veuve
Bonafé, Antoine	Gacs, Léopold,
Bernier, Joseph	Grisolle, Ange
Barre, les frères	Leroy, Edouard
Besson, François	Labranche, Mme veuve
Balanéco, Pierre	Leblanc, Pierre D. et Alexandre
Cartelier,	
Dupont,	Lévêque, Léonard
Décaube, Mme née Guigard	Lemounier, Frédéric
	Leparre, Antoine de
Delage, Jean Benoît	Lamy, Edouard
D'Arleuxy, Mlle	Méric,
Fourtin, Antoine	Pauly, Mme veuve
Grivena, Jean Baptiste	Wiggishoff, Charles Joseph
Gaboret, François Xavier	
Guard, Jean Baptiste A.	Weissenthanner, Aloise

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, entre St-Louis et Conti, No 102, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 13 mai

Appareil gazogène à l'usage des familles.

LE seul approuvé par l'Académie de Médecine pour faire soi-même instantanément eaux de seltz, de Vichy, limonades gazeuses, vins mousseux, soda water, &c., à vendre par THEODORE FROIS, 14, rue du Canal. 13 mai

COGNAC HENRY SUTTON—cette marque d'eau de vie des années 1800 et 1821, si avantageusement connue, est constamment à vendre par le soussigné, seul agent. B. TALAMON, 182—186, rue Royale. 13 mai

HUILE D'OLIVES—150 paniers de 12 bouteilles chaque, de 25 onces, vraie Jas. Plagniol, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 13 mai

VERMOUTH—75 caisses Vermouth, de la marque de Gautier aîné, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 14 mai

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne marque Cardinal de Richelieu, en grande et demi bouteilles;
25 paniers marque de l'Etoile;
25 " Ay Mousseux, 1re qualité;
25 " Sillery qualité supérieure, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 13 mai

BOUTEILLES VIDES—100 paniers bouteilles bordelaises, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, rue Royale. 13 mai

EAU DE FLEURS D'ORANGER—Un assortiment complet, composé de divers modèles, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 13 mai

EAUX DE VIE des marques ci-après: Martell, [illegible]; A. Maurel, 2me preuve; J. S. Clere, 1re et 2me preuve; M. Daniel, 1re preuve; J. Dubouchet, 1re preuve; Ny Doudot, 1820 et 1821, 1re preuve, et vieux J. S. Clere 1795, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 13 mai

SARDINES A L'HUILE—En grande, demi et quarts de boîtes, de la marque bien connue de A. Gillet & Co, de Nantes, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182—186, Royale. 13 mai

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] des plus renommées et de [illegible] reçus par le brick Adams Gray, et qui ont été ajoutés à l'assortiment [illegible] de cigares de toutes sortes de Havane à vendre par J. M. CABALLERO, importeur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville, ainsi qu'à ses établissements 28, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, et No 60 encoignure Royale et Douane. 13 mai

CAFE—500 sacs café vert Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.

LES amis du **Grand chemin de fer** de l'Ouest, des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans se sont généralement accordés pour choisir le ticket suivant, pour directeur, et le soutiendront JEUDI 13 courant:

Pour la ville:

Christ. Adams Jr,	M. O. H. Norton,
Ambroise Lanfear,	A. Chiapella,
J. V. de Egana,	J. D. Denègre,
J. W. Stanton,	R. F. Sumner,

Alger:

R. F. Nichols, L. Léon Bernard

Pour la campagne:

Hon. J. H. Overton,	T. H. Martin,
Hon. Robert Cade,	Géo. Alex. Declouet,
Hon. Joshua Baker,	H. Hopkins,
J. L. Hanna,	J. W. Tucker.

12 mai—3

Whigs, Ralliez-Vous.

☞ Les whigs du 6me ward (actuellement 6 & 7) sont priés d'assister à un meeting qui aura lieu au café de J. H. Hildebrandt, situé à l'encoignure des rues Hopital et Levée, samedi 15 courant, à 7 heures, dans le but de nommer deux candidats pour la Convention et des délégués à la Convention whig.

Louis Séré,	Chs Commagères,
J T Dufour,	T. Coppings,
C O Flechier,	W M Murphy,
T W Collens,	Hy. Garridel,
John Barron,	Léon Séré,
C Dufour,	L A Garridel,
John Coulter,	Jules Séré
F Gonton,	C Wenham,
C F Weisham,	Z Cavelier,
Oliver Canton,	F Corrojolles,
Jean Créon,	J H Hildebrandt.

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu M. Norbert A. Ranson, de St Jean Baptiste, sont requis de fournir un état de leurs créances, à M. Alex. Grailhe, avocat, rue St Louis, 82. 12 mai—3

AVIS est par le présent donné que la **procuration** qui avait été donnée par JOHN HAHN à L. HAAS est par le présent révoquée, et que moi, LYON A. H., de la ville de New York, a été nommé fondé de pouvoir du dit JOHN HAHN, avec pleine autorité de régler toute affaire en litige, provenant de l'ancienne maison L. HAAS & CO, de New York, et JOHN HAHN & CO, de San Francisco. 12 mai—3 LEON ACH.

CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE—150 douzaines numéros assortis à vendre par JOSEPH LAKATA, 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse. 12 mai

VIN de Bergasse en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

VIN Muscat—50 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

ABSINTHE Kirsch—60 caisses absinthe Le Nouy Fils & Co; 50 caisses kirsch, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

VIN de Bordeaux—40 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

HUILE Plagniol—20 paniers huile véritable Plagniol, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

BOUCHONS—20 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers,
6 balles de 30,000 do do pointus fins
6 balles de 15,000 do do réguliers fins
1 balle de 20,000 bouchons à 1/2 bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD, 45, Vieille Levée. 12 mai

BOUTEILLES—15 paniers bouteilles vides de Marseille, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 12 mai

HYDROPATHIE

Maison de santé établie à Biloxi, (Mi.) depuis l'année 1844, par le Dr. BIRKENSTEIN, M. D.

CET établissement ayant été entièrement réparé est maintenant prêt à recevoir les malades. Pour la salubrité du climat et la beauté du site étant baigné par les eaux du golfe du Mexique, ainsi que par la pureté des eaux de source, la commodité ses malades et toute qui est nécessaire au confort, chambres spacieuses et bien meublé, cet établissement [illegible]. Les communications doivent être adressées au Dr. Birkenstein, directeur et médecin de l'établissement hydropathique, Biloxi, (Mi.) 11 mai—12 et 2 juin

Résidence de famille à louer.

Cette belle propriété située rue Burgundy entre Conti et St Louis, consistant en un parloir, salle à manger, chambres à coucher, cuisine à la Belle, chambres à domestiques, &c. [illegible] une famille respectable. Le loyer en est peu élevé. Pour les conditions s'adresser à BONNEVAL & BENIT, 11 mai [illegible] Toulouse.

LECTURE A BON MARCHÉ.

REÇU par le Jersey du Havre—**Ouvrages illustrés** de Balzac, A. Dumas, G. Sand, Eug. Sue, F. Soulié, A. Karr, Paul de Kock, etc. etc. ENTIÈREMENT à **10, 20, 25, 30** cents, &c.

Aussi un beau choix de **livres français**, entre autres:

Esquisse d'une Philosophie par Lamennais,
Histoire des Girondins par Lamartine,
Histoire de 10 Ans par L. Blanc
Histoire de la Bastille
[illegible] du Temps de l'Empire, par E. M. St Hilaire
Encyclopédie des Gens du Monde,
Dictionnaire de la Conversation,
Education Maternelle par Mme Tastu,
Théâtre de A. de Vigny,
Do. de Ponsard,
Un million de faits,
Collection complète de l'ILLUSTRATION et albums comiques de Cham, etc.

A vendre par A. PAYA & CO., 56, rue de Chartres.

Agens pour le Journal "LE PHARE DE NEW YORK," et pour "L'ILLUSTRATION DE PARIS" 11 mai

ON demande à louer pour le 1er juin, une bonne maison convenable pour une petite famille, ayant deux salons et environ 3 chambres à coucher dans le corps de logis principal, avec chambres à donner, que comme et autres dépendances. S'adresser pour les détails à W. M. boîte No 289 à la poste. 11 mai

MARCHANDISES NOUVELLES.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur les marchandises récemment reçues par le steamer Philadelphia:

20 caisses indienne de printemps, genre nouveau.
5 do bonnes à dessin,
2 do mousseline à point blanc.
Aussi, un beau choix de gingham, barège, &c.
5 av NORTH BROTHER & CO.

B. TATOUT & CO.

B. TATOUT, Paris; J. H. COSTERMANS, N. O.

161, rue de Chartres, enc. Toulouse.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreuses clientèles de la ville et de la campagne, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet d'articles français, anglais, allemands et du pays tels que:

Bas pour dames et enfans, de toute description,
Chaussettes blanches, écrues, rayées et unies,
Gants de soie, couleurs assorties et noir,
Bretelles, lacets et lacets pour corset, assortis.
Un riche assortiment de peignes à cheveux, toile, et démêloir.
Démêloirs buffle, en buffle et façon écaille.
Brosses à dents, à ongles, à cheveux et à peignes,
Boutons en nacre blanche et noire,
Lacets fil et galons en soie du No 1 à 20
Boîte à broderie, poudre de riz et à cheveux,
Agrafes, aiguilles Warren et tissées à pantalon,
Cuillères, cuillères fourchettes de table, et à café,
Couteaux de poche et lames de table, de ciseaux fins,
Crayons, tire-bouchons et cheveux de fantaisie,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Papier à écolier à lettre et crayons assortis,
Fil patenté, noir, bleu, écru et fil Alexandre en bobines,
Un assortiment complet de parfumerie;
Reçu par le navire Jersey du Havre—
24 appareils pour faire l'eau de Seltz;
Aussi—100 paquets poudre do
4 mai B. TATOUT & CO, 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

AVIS.

AVIS AU PUBLIC.—Le soussigné partant pour France, invite les personnes à qui il doit de présenter leurs comptes chez M. Edouard Tourneny, café encoignure St Louis et Chartres, d'ici au 30 du présent mois entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. E. RIVOLLET

M. Rivollet profite de cette circonstance pour expliquer au public l'avis publié dans l'Abeille du second lui, prévenant le public de ne pas négocier un billet que MM. Tatout & Co, de la somme de $502 34, sous le prétexte de défaut de nomination.

MM. Tatout & Co ont été depuis 1847, jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, jusqu'au 15 avril 1852. A cette époque nous avons reçu de ces messieurs de la maison Tatout & Co une demande de la somme de $502 34, tel que d'appert par un règlement définitif entre moi et M. Tatout & Co, fait par M. Lisbony en présence de M. Avet, et signé par H. Clostermans, agent de M. B. Tatout. Le billet précité de $502 34 à soixante jours de date fut souscrit par B. Tatout & Co en faveur de M. E. Rivollet pour le paiement définitif de tous comptes existans entre M. E. Rivollet et la maison Tatout & Co. La maison Tatout & Co prétend ne pouvoir en régler une somme de $225 en quatre différents paiements et veut me faire payer cette dite somme en diminution du billet de $502 34. Comment se fait-il que la maison Tatout, par un compte rendu en date du 14 avril 1852, porte à mon avoir la même somme de $225 comme ayant été payée en quatre différentes périodes et en date du 9 avril 1849, époque où j'étais en France. Cela, je puis le prouver pièces en mains. Cette discussion a entraîné M. Clostermans à employer des mots grossiers envers moi et même à me traiter publiquement de voleur, disant qu'il avait reçu une lettre de M. B. Tatout, en France, l'informant qu'il n'avait point reçu les $225; mais comment, je le répète, se fait-il que cette somme est portée à mon avoir le 9 avril 1849 et que ce n'est qu'en avril 1852 que la maison Tatout s'aperçoit que cet argent n'a point été payé? Explique qui pourra.

Quant aux injures que j'ai reçues, les tribunaux ainsi que le public sauront, je l'espère, me rendre justice.

Je ne saurai passer sous silence l'administration de mes affaires par la maison Tatout & Co. Ma procuration ne les autorisait nullement à acheter des propriétés pour moi. En 1849 ils achetèrent pour moi, et sans autorisation quelconque, pour la somme de $3250, une maison et terrains dont je viens de me débarrasser pour la somme de $2900 à 3 ans de crédit. Sur ce fait je me réserve de faire valoir mes droits.

Je crois qu'une pareille agence ne saurait être du goût de tout le monde, et encore faut-il bien se rappeler que j'ai payé à la maison Tatout & Co, 5 pour cent sur toutes les affaires faites par elle.

Nouvelle-Orléans, 11 mai 1852. E. RIVOLLET. 12 mai—3

Réponse à E. Rivollet.

IL est faux que la maison Tatout & Cie ait jamais été le fondé de pouvoir du sieur Rivollet. Ce pouvoir avait été donné par lui à M. Balthazar Tatout exclusivement le 10 juin 1847, pardevant C. V. Foulon, notaire public.

Il est faux que la maison Tatout & Cie ait jamais dû au sieur Rivollet la somme de $502 34. Le règlement fait par M. Lisbony en présence de M. Avet pour mettre fin aux affaires de sieur Rivollet avec B. Tatout, ne regarde aucunement cette maison.

D'autre part le règlement ainsi fait par M. Lisbony n'était qu'un règlement conditionnel, car il fut alors convenu en termes très exprès que M. Clostermans ayant écrit à M. Tatout à l'effet de savoir si une somme de $225 lui avait été payée en diverses paiements par M. Cadiche pour le sieur Rivollet, on la déduirait du billet de $502 34 fourni conditionnellement au sieur Rivollet pour compte de B. Tatout si celui-ci répondait que la dite somme de $225 ne lui avait jamais été payée.

M. B. Tatout a depuis informé par écrit M. Clostermans que la dite somme de $225 ne lui a jamais été payée: et il est faux que la maison Tatout & Cie l'ait jamais porté à l'avoir du sieur Rivollet. Bien plus M. Etienne Cadiche qui la devait payer est prêt à déclarer partout où besoin sera, qu'il l'a payée au sieur Rivollet lui-même ou à M. Coudere alors agent du sieur Rivollet. D'où il appert que celui-ci réclame ce qui lui a déjà reçu.

Si M. B. Tatout n'était absent depuis plus de deux ans, le sieur Rivollet n'aurait pas eu occasion de demander un règlement conditionnel à M. Clostermans, et de venir aujourd'hui exiger le paiement d'une somme que M. Tatout ne lui a jamais dû.

Qu'il attaque maintenant devant les tribunaux, et qu'il y échappe, s'il le peut, aux témoignages de MM. Lisbony, Avet et Cadiche!

Quant aux injures dont il se plaint, on ne croit pas devoir lui répondre dans les gazettes. Il y a des témoins qui déposeront de ce qu'il a dit à M. Clostermans et de ce que celui-ci a pu devoir répliquer.

Je passe à l'achat de propriétés par M. B. Tatout pour le sieur Rivollet en 1849.

M. Gay devait au sieur Rivollet une somme de deux mille huit cents piastres environ, pour laquelle il lui avait donné des billets à diverses échéances. Ces billets étaient endossés par M. Foudras, qui avant l'échéance, mit M. B. Tatout dans l'alternative de compromettre la créance du sieur Rivollet et peut-être de la perdre entièrement, ou de prendre en paiement une maison appartenant à lui Foudras, et qui était la seule garantie qu'il pût offrir au sieur Rivollet. Mais comme M. Foudras évaluait sa maison à $3250 et qu'on ne pouvait la prendre pour un paiement de $2800 dans lui rembourser $400, M. B. Tatout hésita et ce ne fut qu'après avoir consulté un notaire honorable de la Nouvelle-Orléans qu'il se décida à accepter ce marché pour le sieur Rivollet.

A son retour de France, le sieur Rivollet se plaignit, et M. Clostermans, qui agissait pour M. B. Tatout, lui répondit que celui-ci avait cru bien faire, et que si lui Rivollet se croyait lésé, il était facile de tout régler en soumettant l'affaire à des arbitres.

Le sieur Rivollet choisit alors M. Lisbony, et M. Clostermans s'en rapporta à M. Amédée Ducatel. Ces deux arbitres se virent, et après bien des pourparlers, il fut convenu que M. B. Tatout ayant acheté trop cher la susdite maison, il devrait donner au sieur Rivollet un billet de $300 payable à soixante jours, ne rien demander pour 16 mois de pension qu'il devait le dit Rivollet, et se contenter de 2 1/2 au lieu de 5 pour cent de commission sur les affaires qu'il avait faites pour le susdit Rivollet, le tout à l'effet de dédommager celui-ci de la perte qu'il prétendait avoir soufferte en conséquence de cette transaction de M. B. Tatout.

Le sieur Rivollet déclare qu'il a vendu cette maison pour la somme de $2,900; M. B. Tatout lui a fait un billet de $300 par suite de règlement en question, ce devra déduire $32, 66, et lui tient compte de $300, montant de seize mois de pension à $20 par mois, ce qui fait une somme totale de $3,799 34, c'est-à-dire l'équivalent de la somme due par M. Gay au sieur Rivollet; et si l'on fait remarquer qu'en outre M. B. Tatout a réduit de cinquante pour cent son droit de commission sur les affaires qu'il a faites pour le sieur Rivollet, et que pour avoir voulu l'obliger il a perdu par le fait $1,200, n'a-t-on pas le droit de demander à quoi propos le sieur Rivollet fait tant de tapage et de scandale?

Tous les faits énoncés dans cette réponse seront prouvés par les témoins sus-nommés devant l'honneur public et dans [illegible] plaise au sieur Rivollet [illegible] que de [illegible] sa conduite [illegible] la voie des journaux. B. TATOUT & CO. 13 mai—3

J. FRYTEL.

Arrivé tout récemment du Nord où il avait été recevoir ses commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général, qu'il ouvre en ce moment un magnifique assortiment de bijoux etc. offrant par la richesse et par l'élégance des modèles le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de:

Broches, épinglettes, boucles d'oreilles, diamant; do do do do rubis, émeraudes, perles
Léontines et châtelaines avec brillants et pierres fines;
Chaînes de sûreté et chaînes de gilets dans tous les prix; boucles d'oreilles de toute sorte, et une grande quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Son assortiment de montres peut rivaliser, tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boîtes, avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres Cooper & David Taylor, Londres, et M. J. Tobias, Liverpool, chronomètres, montres Lépine, Savonettes, Anchors, montres de dame richement ornées, etc. etc.

Il a fait ce que les prix de ces articles et la modicité de leurs prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son établissement.

Tous les articles vendus par lui sont pleinement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boîte complètes, ainsi que grande quantité d'articles galvanisés par le procédé Ruolz. Il offre ce dernier article au plus bas prix du marché. L'attention des propriétaires d'hôtels et des restaurateurs y est particulièrement sollicitée par M. Frytel qu'un moyen de se satisfaire tous à tout prix qu'ils pourront désirer.

HENRY VALETON,

90, rue St Louis,

OFFRE à vendre de directe importation et à prix réduits:

100 barriques vin rouge bon ordinaire;
25 do do supérieur pour famille;
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
250 caisses vin rouge bon ordinaire;
100 do 1er grand vin Haut Brion de Larrieu;
25 do de 24 demi bouteilles vieux Chateau-Laffite;
150 do vin blanc Sauterne et Cantenac;
250 paniers champagne supérieur de nouvelle importation;
110 caisses vin du Rhin des meilleures marques;
125 caisses divers vins supérieurs, de Bourgogne, Chablis, Sherry, Madère, Porto, Alicante, etc.
30 barriques Madère et Porto,
25 futailles Cognac de diverses qualités,
2 barriques vieux Cognac 1795 à 49 le gallon,

Liqueurs:

150 paniers anisette fine, surfine et surperfine,
10 caisses curaçao de Hollande,
10 do marasquin de Zara,
100 paniers guignolet d'Angers, véritable,
300 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines;
20 do liqueurs superfines flacons porcelaine;
20 do curaçao blanc supérieur;
20 do kirsch et absinthe suisse supérieure;
20 do wine bitters, peppermint, arrack, punch vert, crème de thé, Danzick, et en général les meilleures boissons, à la bouteille, à la douzaine, ou à gallon.

Conserves:

70 caisses de 100 demi boît. sardines J Peneau;
12 do de 12 bouteilles fruits assortis au jus du;
12 do de cèpes et champignons à l'huile et naturel;
10 do petits pois, truffes et pâtés truffés;
20 do fruits à l'eau de vie et au sirop,
20 do salaisons assorties, choux à l'huile, olives farcies, fruits secs, fromages, thé et café, des meilleures qualités, sirops assortis, chocolat, etc. et un assortiment des meilleures épiceries. 13 av

B. AUTOGNINI,

Fabricant de Billards, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Levée.

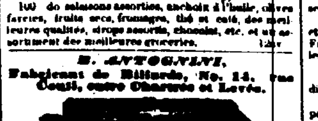

ON trouvera constamment des billards neufs et d'occasion, ainsi que tous les articles concernant le billard, tels que, tapis, billes, queues, etc. Des bandes gomme élastique patentées garanties pour cinq ans et plus, pour la justesse de la bille. On trouvera dans ses ateliers des billards d'une grande solidité, supérieurs à ceux en bois, avec table en bois, complétés, et des boules de Tout Pin Alley [illegible] une nouvelle règle du jeu pour la partie à quatre billes.

N. B. On trouvera dans le même établissement des billards ronds, nouvelle invention avec ou sans blouse. Ces billards ont été procurés par les premiers joueurs de Paris comme ce qu'il y a de plus fait au jeu.

Les personnes désirant voir l'effet de ces billards ronds, peuvent s'adresser au 28, rue de la Commune [illegible].

Habillements d'enfants

[illegible] **Magasin d'habillements** [illegible] Chemises, Cravates, Mouchoirs, Gants, Bretelles, Bas, [illegible].

CHOCOLAT espagnol véritable, à vendre par Y. QUADRAS & Co., 14, Douane.

BUREAU DES COMMISSAIRES

De la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, 6 MAI 1852.

EN vertu de la 3ème section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires", approuvé le 23 février 1852, et de la 3me section de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvoir à l'incorporation de la ville de Lafayette, avec la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 21 février 1852; et de la 3me section d'un acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et à la direction de ses affaires", approuvé le 11 mars 1852.

Des soumissions cachetées seront reçues à la maison de banque de MM. Corning & Co, dans la ville de New York, depuis le samedi 15 mai, jusqu'au lundi 19 juillet prochain, à midi, pour l'achat du tout, ou d'une partie, d'une série de deux mille bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la somme de mille piastres chacun, qui seront émis conformément aux résolutions adoptées par les commissaires, à une assemblée tenue le 29 avril 1852; les dits bons seront datés du 1er juillet 1852, payables dans 40 ans, au bureau du Trésorier de la ville, avec intérêt à raison de six pour cent par an, divisé en coupons y annexés; les dits coupons seront également payables semi annuellement le 1er jour de janvier et le 1er jour de juillet de chaque année, au bureau du Trésorier de la ville, ou à New York, à l'option de l'acheteur.

Les soumissions seront endossées, " offre pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, " et seront ouvertes et adjugées au plus offrant enchérisseur, par un ou plusieurs commissaires en la ville de New York, le troisième lundi, 19 juillet 1852, à midi.

Dans le cas où il y aurait un surplus d'enchères (au même taux) sur le montant des bons offerts en vente, il serait divisé autant que possible, au prorata, parmi les enchérisseurs.

Le produit de la vente des dits bons sera immédiatement employé aux paiements de toutes les obligations échues, de la ville de la Nlle-Orléans, et des anciennes première, seconde et troisième municipalités, et de la ville de Lafayette, savoir: bons, coupons d'intérêts, intérêt sur tous les coupons et dettes échues en souffrance, billets, mandats à vue, etc., sur présentation au bureau du Trésorier de la ville.

COMMISSAIRES.

A. D. CROSSMAN, Maire.
O. DEBUYS, Contrôleur.
W. H. GARLAND, Trésorier.
W. P. CONVERSE, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.
J. H. PLACE, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.
A. LAYET, secrétaire. 11 mai—1f

Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] caisses en débarquement des navires Emperor, New England et Concordia.

Aussi:

Par le navire Sea Lion de Philadelphie—[illegible] souliers bottines et pantoufles d'été, pour dames [illegible] Jenny Lynd, couleur claire, ensemble un assortiment de guêtres et bottines à lacets, couleurs, [illegible], pour enfants, à vendre par E. W. DUNBAR, 5 Magasins. 12 mai

BOTTES & SOULIERS—300 caisses prime et de saison, en débarquement des navires Fairfield, Emperor et Marengo, à vendre à des conditions libérales par JOHN M. GOULD & Co, 6 Magasins. 12 mai

Bottes et Souliers—Un assortiment complet de marchandises fraîche et de saison, maintenant en magasin à vendre à bas prix par G. W. DUNBAR, 5, Magasins. 12 mai

ESSENCE de Térébenthine—20 barils, en débarquement, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 12 mai

SODA—15 boucauts, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 12 mai

INDIGO de Guatemala—9 surons, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 12 mai

OCRE jaune—40 barriques, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe

Aux distillateurs et parfumeurs.—30 livres essence bergamotte pure,
[illegible] do essence néroly pure,
10 do do absinthe pure,
10 do do amandes amères pure,
10 do do cédra pure,
10 do do portugal pure,
10 do do anis en étoile pure,
10 do do d'anis vert pure,
10 do do menthe poivrée pure,
10 do do genièvre pure,
10 do do lavande pure,
10 do do romarin pure,
10 do do sassafras pure,
50 do do Wintergreen pure, nouvellement reçues à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe

ACIDE citrique—20 barriques à vendre par P. F. DUCONGE, 39, rue Chartres. 12 mai

ACIDE muriatique—20 tourilles acide muriatique, à vendre par P. F. DUCONGE, 39, rue Chartres. 12 mai

ACIDE nitrique—101 tourilles à vendre par P. F. DUCONGE, 39, rue Chartres. 12 mai

HOUBLON FRAIS—Récolte de 1851, nouvellement reçu et à vendre par P. F. DUCONGE, 39, rue Chartres. 12 mai

MUSCADES—Un boucaut de muscades, qualité supérieure, nouvellement reçu et à vendre par P. F. DUCONGE, 39, rue Chartres. 12 mai

BLANC DE CÉRUSE—50 barils Atlantic et Brooklyn, barriques à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 12 mai

VITRES (carreaux)—200 caisses grandeurs assorties, simples et doubles, blanches et en couleurs, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 12 mai

HUILE DE LIN—50 barils crue et cuite, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 12 mai

WHISKEY—50 barils Old Monongahela et Bourbon, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 12 mai

RHUM—50 barils N. E. en magasin à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 12 mai

CIGARES—Un bel assortiment des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras. 12 mai

BOUCHONS—50 balles de 15 milliers chacune, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras. 12 mai

MADÈRE et sherry—200 barils vin de madère, 250 do do Sherry, diverses qualités, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras. 12 mai

MALT et malting—30 futailles [illegible] d'Albany, 100 [illegible] jusqu'en [illegible], à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras. 12 mai

TRUFFES—1 caisse 100 boîtes truffes,
Pâtés—1 do 100 boîtes pâtés fois gras,
Cèpes—1 do 100 demi do cèpes à l'huile,
Fromages—10 caisses fromage de Gruyère, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras. 12 mai

COLLEGE ST-XAVIER.

CINCINNATI—OHIO.

CETTE institution, incorporée par l'Etat de l'Ohio sous le nom de *Collège St-Xavier*, jouit de tous les priviléges accordés aux universités. Par sa position elle est accessible de tous les points de l'Union, et tous les soins ont été pris pour le rendre attrayante à ceux qui aspirent à une éducation accomplie.

Cet établissement possède une bibliothèque considérable et bien choisie, contenant plus de six mille volumes, un Muséum possédant plusieurs spécimens remarquables de conchologie et de minéralogie et une quantité suffisante d'appareils de chimie et de physique.

Les bâtiments du collège sont spacieux, aérés et commodes, la nourriture substantielle et la discipline ferme, mais affectueuse.

En outre, dans les beaux temps, il est d'habitude de faire faire aux élèves une promenade à pied (ou en voitures lorsqu'il fait trop chaud) jusqu'à Purcell Mansion, belle maison de campagne de l'institution, à environ 3 milles de la ville.

En cas de maladie contagieuse (ce qui est de la plus grande importance) les enfants qui en sont atteints sont séparés des autres, et envoyés à la maison de campagne, et placés dans des appartements séparés.

On porte la plus grande attention aux exercices corporels: à cette fin un gymnase dans lequel tous les élèves ont accès, pendant les heures de récréation, est construit sur les lieux.

Quinze ou vingt professeurs, qui tous consacrent leur temps à l'instruction des élèves qui leur sont confiés, sont attachés à cet établissement. Les professeurs et une grande majorité des élèves appartiennent à la religion catholique romaine, cependant les élèves de toutes les religions y sont admis, à la condition qu'ils suivront tous les exercices extérieurs de dévotion.

Règle d'instruction.

Le cours d'étude comprend deux départements, l'un classique et l'autre commercial, dans lesquels sont conduits de manière à ce que les élèves puissent suivre l'un des deux ou tous les deux.

Le département commercial est suivi en anglais; il comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'usage des globes, l'histoire et la tenue des livres.

Le département classique, sans compter les branches ci-dessus spécifiées, comprend le grec, le latin, la poésie, la rhétorique, la chimie, la physique, les mathématiques, la philosophie. Les langues française et espagnole et allemande sont à l'option de l'élève et sont enseignées sans frais additionnels.

Dans la classe de philosophie, on emploie le latin exclusivement, dans les cours de français, allemand et espagnol, les classes sont conduites dans ces différentes langues; la langue ordinaire de communication est l'anglais.

Règle particulière aux pensionnaires.

Il sont en tout temps sous la surveillance d'un ou plusieurs préfets. Il leur est permis, une fois par mois, de visiter leurs parents qui résident dans la ville ou dans le voisinage. Aucune autre absence n'est permise pendant la session, à moins que celle-ci ne soit exigée par des circonstances pressantes. A la fin de chaque trimestre, des bulletins de santé, d'étude et de progrès sont transmis aux parents.

Conditions pour les pensionnaires:

Pour pension et enseignement dans toutes branches	$130 00
Blanchissage et raccommodage	15 00
Frais de médecin	5 00
Papier, plumes, etc	5 00
Lits et garnitures de lits, s'ils sont fournis par l'institution	8 00
	$163 00

En sus de ce qui précède, il y a, pour ceux qui passent leurs vacances au collège, un prix extra de $30.

Les demi pensionnaires, savoir: ceux qui déjeunent et dînent au collège, paient $100 pour la session. Frais d'externe, rien pour les pensionnaires ou pour les demi-pensionnaires, $10.

G. CARRELL, S. J. Président.

La musique, le dessin et la danse sont aux prix des différens maîtres.

Les livres d'école et de médecine sont fournis au prix d'achat.

Le révérend F. J. SAUTOIS, un des professeurs de l'Université, est maintenant en ville et partira pour Cincinnati au commencement de juin.

RÉFÉRENCES:

Rév. F. J. SAUTOIS, au Collège de la rue Baronne.
" J. CAMBIASO,
" CURÉ DE LA CHAPELLE, Eglise St. Patrick.
" C. MARENHAUT, Eglise St. Louis.
Dr. A. LEMAY, encoignure Dauphine et Orléans.

Pour de plus amples informations, s'adresser à HUCHET KERNION, agent, 47, Bienville. 10 mai—30

COLLEGE ST-VINCENT.

CAP GIRARDEAU (Missouri.)

CE COLLEGE incorporé par la Législature de l'Etat de Missouri en 1843, avec des priviléges universitaires, est parfaitement situé sur la rive du Cap Girardeau, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio; il commande une belle vue sur les deux côtés du fleuve. [illegible] [illegible] [illegible]

On recevra dans cette institution une éducation commerciale, mathématique et classique complète. [illegible]

N. B. Le Rév. R. Hennessy, président du susdit collège, [illegible].

Jean B. McGUIRE & Co.,

Courtiers de Navires,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS, **20, BANK PLACE**

LIQUIDATION.

Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES

EN LIQUIDATION, PAR

M. R. Haggerty & Frere,

No 58 rue du Canal et No 8 rue Royale.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires, offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous de prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.

Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12/4;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
3,500 Damassé en pièces;
3,500 Services de toile;
500 pièces Platilles;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopilles;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie

25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS,

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BARÈGES DERNIÈRE NOUVEAUTÉ,
500,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde,
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde,
100,000 yardes Organdis riches.

NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETÉ PLUS DE $40,000 DE CE SEUL ARTICLE. NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises mises, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

Satin damassé; Damassé laine, Damassé coton Jaconats et percales, Wamsworth et Mull Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille. Dentelles noires, &c. 4 caisses Dentelles noires à garnitures

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste fil
100,000 Parasols,
250 Châles crêpe de Chine très riches,
1000 Châles de laine et coton
800 Châles dentelles noires et blanc,
1200 mantelets dentelles, noir,
2 [illegible] mantelets satin en couleur,
300 Mantelets mousseline brodée
600 Pèlerines mousseline et en dentelle

A moitié de leur valeur.

Bombasine, Mantas, Alpaca, Mousseline de laine, Mérinos, Châle, Barège de laine, Drap, Satin, Velours, &c.

Barpour, drap Bonnet, Botute d'Ecosse, Gingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, Couvertures blanches, rouges et vertes, 500 balles Bedtisse, do 50 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines, Indiennes françaises, Indiennes américaines

Toujours pour un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan. 12 mai

AVIS IMPORTANT.

M. A. DUBOUSSET,

Encoignure Royale et St-Louis.

A l'honneur de prévenir le public ainsi que ses nombreuses pratiques qu'il commence aujourd'hui la liquidation de ses marchandises restant en magasin pour cause de départ.

On trouvera chez lui de belles **Porcelaines, Bronzes, Eventails, Parapluies, Ombrelles, Chemises toile, Cravates, Mouchoirs, Gants** et un bel assortiment de **Parfumerie** et Linge. Le tout sera vendu au-dessous des prix courants.

Les dames pourront y faire un beau choix de Nattes, Bandeaux et Tresses à des prix très réduits.

HOTEL DES CHENES VERTS.

Biloxi, Mississipi.

Cette magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le **1er juin.**

Les **Chenes Verts** sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position salutaire sur le rivage du golfe ainsi que ses douces brises et son eau [illegible] qui sont garantis [illegible] Mobile et de tous les environs.

Les propriétaires ont fait, pendant l'hiver de nombreuses améliorations. La **Buvette** et la salle de **Billards** ont été réparées et mises à neuf, des **Bateaux à voile** seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, [illegible] vi à dîner.

Les propriétaires ont pour toujours se procurer **des chevaux et des voitures.**

En outre, la célèbre BANDE DE MUSIQUE de la Nouvelle-Orléans est engagée, on peut s'attendre à avoir deux bals par semaine.

Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.

CONDITIONS:

Par semaine $10
Par jour 2

☞ Les enfants et les domestiques paieront moitié prix.

AVIS.

ETANT en société d'affaires avec THEODORE SOUZA, sous la raison SOUZA & SIMPSON, et me trouvant peu satisfait de la conduite de Souza, je lui demandai une dissolution de société et un règlement de compte. Le 6 mars dernier, l'acte de dissolution fut passé pardevant Jacob Soria, notaire en cette ville. A ce moment, le dit Souza me transféra tous les billets dus à la maison Souza & Simpson et demeura encore mon débiteur pour la somme de sept cent quatre-vingt-six piastres 47 cts. Depuis que le dit acte a été passé, le sieur Souza a cherché à acheter des marchandises à crédit au nom de Souza & Simpson. N'ayant jamais autorisé l'émission du dit billet, et le dit Souza ayant déclaré devant MM. Soria et J. Wright, qu'il n'avait [illegible] en sa possession au moment de la dissolution, aucun billet de Souza & Simpson, je crois donc devoir prévenir le public que je ne suis pour rien dans le dit billet, et j'avertis en même temps de ne point négocier ou recevoir en paiement aucun billet signé Souza & Simpson, attendu qu'il ne sera point payé par moi et qu'on ne je ne m'en rends pas responsable. Toute personne présentant le dit billet sera en conséquence responsable conformément à la loi.

B. L. SIMPSON.

Nlle Orléans, 3 mai 1852. 5mai—1f

LE Dr BAHIER, partant pour France, informe les personnes que cela peut intéresser, que, pendant son absence M. Ernest Morphy, son beau frère, est chargé de sa procuration. 10 mai—12 15

A VENDRE pour cause de départ, rue Conti, 147, une quantité de bons meubles convenables pour familles ou pour la campagne. 10 mai—3

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que des navires, que le bateau à vapeur DANIEL COONE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, tera régulièrement trois voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau ne prenant pas de fret pour remonter, pourra faire le touage à des prix très modérés. S'adresser à PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse. 8 mai

Manufacture de Parfumerie fine.

RECOMMANDÉE AUX DAMES.

GROS ET DETAIL AUX PRIX DE PARIS.

REITHER & PONCELET,

94, rue de Chartres.

NOUS invitons les familles qui vont à la campagne à venir visiter ce charmant magasin, elles trouveront l'assortiment le plus complet en bonne parfumerie, ainsi qu'un grand assortiment de nécessaires de parfumerie, en cartonnage riche. Eau de Cologne supérieure à $1 50 c. le gallon, pommade au lys à 60 cts la livre, pommade fine à toutes les odeurs, $1 la livre; savons en barre et en pain, pâte d'amandes blanche, farine de toilettes, pâte à la violette, etc.; lait de rose, eau de la Mecque pour la peau; essences en flacons pour le mouchoir, à toutes les odeurs et blanc de théâtre, savons extra fins au miel, au benjoin, au patchouly, au suc d'abricot et au lait de laitue; aussi les savons ponces pour le bain. Dépôt de la véritable eau de M. Rossi et de la véritable eau de Portugal, [illegible], le seul spécifique pour faire repousser les cheveux.

Reçu par le navire Liberty, une caisse de feuilles de Bych pour parfumer les appartements et en chasser le mauvais air. Se trouve en outre un assortiment de la manière de s'en servir, importé d'Afrique. Ces feuilles sont employées par les Orientaux et servent dans leurs réunions.

Chez REITHER & PONCELET, 94, rue de Chartres, vis-à-vis l'ABEILLE. 5 mai

LE PHARE DE NEW-YORK,

Paraissant tous les Samedis par numéro de 16 pages in-4o.

CE journal a complété la première année de son existence; la deuxième année a commencé avec le numéro de samedi 1er mai.

La neutralité qu'il a su garder, a fait du PHARE le journal le plus convenable pour tous ceux qui veulent suivre l'histoire actuelle de l'Europe et spécialement de la France. Écho impartial des idées et des faits, il les représente en une forme concise, bien que complète, qui laisse à chacun toute sa liberté d'appréciation.

Ceux des abonnés dont la souscription est expirée, sont priés de la renouveler sans délai, s'ils ne veulent pas éprouver aucune interruption dans l'envoi du journal.

A. PAYA & Co, Agents, 56, rue de Chartres.

Les conditions de l'abonnement restent telles que par le passé.

Un an.........port compris.........$3 00
Six mois...........do..............2 00

On souscrit également à L'ILLUSTRATION, reçue par "chaque steamer" de la ligne Cunard.

Un An.........port compris.........$9 00
Six mois...........do..............5 50

Une réduction de UN DOLLAR est accordée aux abonnés du PHARE.

PENDANT mon absence, M. Jacob Hart est chargé de mes affaires avec ma procuration. Toute personne ayant des demandes contre moi, les présentera au plus tôt. N. Orléans, 3 mai 1852. SOSTHENE THOMAS, 29, rue Bourbon.

AVIS.

GUSTAVE BORIE. LÉON GIRARD.

PORÉE & GIRARD.

Marchands commissionnaires,

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.

Rue St-Louis, No 7, [illegible] près la rue Vieille-Levée.

A VENDRE de la Havane—Quelques bons diables de [illegible] en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

AMANDES SANS COQUES—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

MARCHANDISES NOUVELLES!!!

Récemment reçues par le steamer **Wm. Penn**, par **SIMPSON, 50, rue Canal.**

UN chargement considérable de belles marchandises a été, choisies dans le mois d'avril, et à un prix tellement minime qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à

VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.

Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batistes à carreaux, depuis **10** CENTS et au-dessus.

500 pièces Ginghams à 12 1/2 et 15 cents.

Foulards soie très élégants à 50 cents.

JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre,

Mantilles en dentelles, Filets en dentelle, Bobinet fin.

Bobinet rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.

Mouchoirs garnis en dentelle, bandes brodées crêpe noir, nappes damassées, linge de table damassé et autres, coutil fil, cotonnade de Marseille pour gilet, mousseline écrue blanche et à pois, mouchoirs fil fine, parapluies etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de

Marchandises Sèches,

POUR HABITATION, **MENAGE, et de Nouveautés.**

☞ *Seront vendus aux bas prix habituels chez* **SIMPSON,** 50, RUE CANAL. 6 mai

Vente pour cause de départ.

LES magnifiques meubles de la maison No 241, rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, se vendront à l'amiable jusqu'au 20 du courant. Il s'y trouve de beaux lits, armoires, tapis, glaces, matelas, chaises, sofas, rideaux, etc. etc. Aussi—Une domestique. S'adresser sur les lieux. 5 mai

G. LAVIE,

No. 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

A l'honneur d'annoncer qu'il a reçu par les derniers arrivages du Havre quelques articles de **Saison** parmi lesquels se trouvent—

Chemises jaconat imprimé, dites californiennes
do do do do avec jabots,
do do do dites Monte Christo,
do percale blanche, article supérieur,
do coton blanc devant toile,
do toile fine très soignée,
Gilets en flanelle et en toile,
do en cachemire, dito gaze,
Caleçons en toile et en flanelle,
Chaussettes coton écru, dito fil d'Ecosse divers dessins, dito pur fil et fil de Perse.
Gants fil d'Ecosse diverses nuances, dito, satin, peau d'Alexandre.
Cravates grenadine nouveaux dessins, do grenadine satinée, do printanière.
Cravates batistes blanche brodées, do jaconat imp.
Foulards soie damas et véritable Corahs.
Mouchoirs batiste blanc unis, damassés, à vignettes et à écussons,
Cols et faux-cols en toile et en coton,
Bretelles sans élastique et extra-élastiques;
Parapluies et demi parapluies montures riches.
Cannes et badines, brosserie fine, parfumerie de **Monpelas**, nécessaires et trousses de voyage, portefeuilles, porte monnaie.
Boys de riches et ordinaires, éventails riches et simples.

Il profite de cette occasion pour annoncer à ses clients et à ses amis en particulier que son départ pour France est fixé au 25 de ce mois pour ses achats de la nouvelle saison. 6mai

30 POUR CENT DE REDUCTION,

RUE ST-CHARLES, No 5,

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

G. LAVIE voulant se défaire de son stock de papeterie et de fournitures de bureau ne pouvant pas continuer ce genre d'affaire, offre à vendre à 30 pour cent de réduction les articles suivants:

Registres de toutes grandeurs,
Do à dos élastique,
Do jeux de livres complets, carnet d'échéance
Do memorandum, livres blancs,

Encre rouge et noire, plumes d'oies, métalliques, porte-plumes, cire à cacheter, crayons de toutes qualités, règles de diverses grandeurs et formes, ciseaux, canifs, instruments de dessin, papier à lettre de toutes qualités et grandeurs, do à dessin, papier pour notaires, do à lettres de toutes qualités et de toutes grandeurs, enveloppes blanches et jaunes, etc. etc.

ANCIENNE MAISON L. CHABAL.

JULES BOISSE, Successeur,

193, rue Chartres—Maison Pontalba.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages un magnifique assortiment de

Articles de Fantaisie et Parfumerie.

Brosserie—Brosses à tête à dents à chapeaux, &c. &c.

Parfumerie—Savons, pommade, cosmétique, huile antique, eau de Cologne &c.

Ganterie—Gants en chevreau, en soie, et en fil d'Ecosse.

Grand assortiment de peignes pour dames, coiffures pour dames.

Coiffures pour Dames—Mouchoirs de poche

JULES BOISSE, 193, rue Chartres.

On fait sur demande dans cette maison toute espèce d'articles de cheveux tels que—

Perruques—Toupets—Frisettes Fanchonnettes.

Perruques et Bandeaux pour Dames.

Toujours en main un assortiment complet d'articles ci-dessus, confectionnés d'avance.

☞ Les cheveux de coiffure demandés par M. BOISSE, [illegible] à [illegible].

Salon de Coiffure—Coupe de cheveux, barbe, &c.

AVIS IMPORTANT.

La Maison

Ver. HEBERT & Cie.,

149, rue de Chartres.

A l'honneur d'informer les personnes abonnées aux Publications Françaises, que les numéros du mois viennent d'être reçus par le steamer Wm. Penn et qu'elles sont prêtes à être délivrées.

Abonnements à l'Illustration.

Par steamers mensuels.

Pour l'année.........................$7
Note—Ce dernier mode de réception adopté par la maison Hébert, pour toutes les publications françaises, de Littérature, de Modes, d'Instruction, d'Arts, de Sciences, &c. &c.

Assuré désormais aux souscripteurs

Régularité et promptitude.

Excellente occasion.

METHÉODORE, rue du Canal, 67, se retirant des affaires, offre à vendre pour du comptant, la magnifique installation de son magasin, situé entre Carondelet et St-Charles. Possession en sera donnée immédiatement après l'acquisition. S'adresser au No ci-dessus.

N. B. Toute personne ayant des comptes à réclamer sera intégralement réglée dans le plus court délai.

F. ROUMIEU prévient le public et ses amis qu'il a repris son établissement et qu'il est prêt à exécuter avec promptitude et exactitude tous les ordres et toutes les commandes qu'on voudra lui faire. On trouvera toujours chez lui comme par le passé Anisette fine de Bordeaux, Fruits assortis, Curaçao, Marasquin, Liqueurs assorties, &c. &c. Son bureau ainsi que la distillerie, No 30, rue St Louis, entre Chartres et Levée.

FASHIONABLE STORE,

Encoignure St Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un **assortiment d'articles d'été**, tels que cravates, gilets, caleçons, chemises, etc.; des chemises toile extra-fine nouvelle coupe. Par un arrangement fait à Paris avec un premier chemisier, il sera toujours à même de fournir ces articles à ceux qui désirent du beau et du bon.

Devant partir pour l'Europe vers le 10 ou le 15 mai, comme par le passé il se charge de toutes les commissions qu'on voudra bien lui donner.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler au plus tôt, ainsi que celles qui ont des comptes à présenter. J. DUCOURNAU.

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son bureau qui était rue Toulouse, 26, est transféré **115**, rue de Chartres entre St Louis et Conti.

CAUSE D'INCENDIE.

Grande réduction de prix.

A. BARRAUD,

61, Chartres, entre Bienville et Douane.

INFORME ses nombreux amis et le public en général que par suite d'incendie qui a eu lieu chez lui, il vendra à partir de lundi ler courant, tout le stock de marchandises de son beau stock à **des prix excessivement réduits.**

Reçu par le navire Jersey et aussi à vendre à très bas prix, une très forte partie gants de soie pour dames, bonnets, capotes et coiffures.

Le personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler au plus tôt, sont priés de présenter leur compte. 10 mai

Aux collecteurs de taxes dans tout l'Etat.

VOUS êtes respectueusement invités à verser au trésor tout l'argent que vous avez entre vos mains et que vous avez collecté en vos capacités officielles, une somme de ce département à somme de répondre aux exigences présentes de l'Etat.

Les collecteurs des campagnes pourront transmettre leurs comptes par l'intermédiaire de leurs agents de la ville et au moyen d'un certificat de dépôt de la Banque de l'Etat.

Votre attention immédiate à cet appel sera appréciée par votre dévoué serviteur.

GEO. C. McWHORTER, Trésorier d'Etat

Charbon—Charbon—Charbon.

150 boucauts excellent charbon Anthracite, arrangé expressément pour les restaurants et l'usage des familles.

Toujours en main et à vendre par McKEAN, WILLARD & Co, 77, Douane et St. Royale

P. M. MONSSEAUX,

Marbrier,

Importateur de Marbres étrangers et du pays,

Encoignure St Louis et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.

Monuments—Tombes—

Pierres tumulaires—

Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

Banque d'Echange,

26, rue du Camp

TRAITES à vue et à terme, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.

On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment qu'on ne soit pas à moins, n'aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent sera alloué sur le minimum de la balance. HORACE BEAN & Co, Directeurs

VIN ROUGE—40 barriques vieux St Emilion pour famille
30 do do do du Listrac
30 do do do du Pauillac
20 do do do Ch-Léoville
20 do do do Ch-Margaux
50 1/2 do do do St Julien Médoc

A vendre par A. DUBUCH, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

100 barriques vin rouge ordinaire Mont Ferrand, 150 do do do St Estèphe. A vendre par A. DUBUCH, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

50 quarts vin blanc Haut-Sauterne; 25 barils do do Barsac; 20 barils do do Graves; A vendre par A. DUBUCH, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

15 quarts de pipes cognac vieux de 1825, [illegible] Julien, 200 de Margaux; 200 do Hautbrion [illegible] bouteilles et en caisses [illegible] de Chauvet; 100 paniers de champagne [illegible] à vendre par A. DUBUCH, 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

EAU DE VIE—20 quarts et barriques de pipes de la marque Alf. Bellevis, sous les clefs de la douane et à vendre par F. LORGES, 47, Vieille Levée.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans

JEUDI 13 MAI,

Première représentation de

TANCREDE,

Grand Opéra en trois actes, de Rossini. Décors nouveaux.

☞ On commencera à sept heures

UN GRAND FEU D'ARTIFICE, au bénéfice

De l'Asyle des Orphelins du Troisième District.

Aura lieu sur la Place Lafayette le **Vendredi soir, 21 mai.** 13 mai

DREX

RUE DE CHARTRES 67

Fabrique, 57, Passage de la Bourse,

A l'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveau goût, de Paris.

AUSSI:

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfans de tous âges.

Casquettes de chasse.

Pour dames:—Chapeaux d'amazone.

[illegible] Capotes noires et couleurs.

MM. les marchands de la campagne trouveront à s'assortir en chapeaux de tous genres et de toutes qualités.

Un grand assortiment de chapeaux de paille. 16 avril—sh

EN débarquement du navire Liberty, arrivé du Havre:

2 tonneaux véritable fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, rues Conti et Dumaine

A VENDRE, en débarquement du navire Cocaring, de Bordeaux:

60 barriques vin rouge Montferrand.
60 barils vin blanc Haut Sauterne, 1er choix.
A vendre par J. N. CURIEN, rues Conti et Dumaine. 21 av

A VENDRE, à livrer par le navire Windsor Fay, attendu incessamment du Havre:

50 caisses absinthe Aug. Lemba,
50 do do C F Berger,
40 do do Ed Pernod,
25 do do Vernin & Lecoultre,
30 do kirsch do do et Ed Pernod

J. N. CURIEN, rues Conti et Dumaine. 21 av

EN magasin et à vendre par le soussigné:—10 barriques vinaigre blanc de Bordeaux, 15 tierçons de do. PAUL LACROIX, 21 aout 13, Toulouse

Cordial de Juno du Dr. Larzette.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! de l'Ecriture—

Les enfants des hommes doivent obéir avec pour à ce commandement. L'elixir procréatif Juno Cordial, du Dr. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures épuisées et c'est un remède sans pareil pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit entièrement les faiblesses séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses naturelles, souffrances physiques, d'où il n'en point agréable et d'un véritable [illegible] pour les personnes sans enfants.

ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas le nom de **Comstock & Brothers** sur l'enveloppe est contrefaite et d'un emploi dangereux.

N. B. Au nombre des mauvaises contrefaçons se trouve une marque de S. S. Comstock vendu en cette ville par un droguiste patenté. ACHETEZ SEULEMENT CHEZ A. KENDALL & CO, 72, rue des Magasins, agent général pour le sud.

HOTEL D'EST PASCAGOULA.

L'**Hotel** de cette magnifique retraite sera ouvert aux visiteurs le 1er juin 1852. Le propriétaire n'épargnera aucune dépense pour le confort et l'amusement de ses hôtes. Son expérience dans ce genre d'affaire lui permettra de faire de cet **Hotel** la plus agréable résidence du lac.

Le site du **Hotel** offre de meilleures avantages pour les bains de mer qu'aucun autre établissement des bords du lac.

Un wharf neuf a été récemment construit, et les terres environnantes ont été [illegible] [illegible] pour l'usage des dames. C. KINGSTON BOYD.

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane,

Grande liquidation des Marchandises de Nouveautés.

OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames que n'étant pas [illegible] son intention de faire le commerce cette saison prochaine, elle vendra à grand rabais tout le riche assortiment de marchandises de nouveautés qui sont au magasin: brodeuses, robes, chemisettes, pointes de dentelles, manches, bonnets, [illegible] Watteau et Pompadour, jaconats, mousseline organdi, et un grand assortiment de soie en robes; velours noir et de soie, lingerie pour dames qu'il y en a, avec [illegible] à des prix très réduits, et beaucoup d'autres articles de fantaisie dont [illegible] trop long. 4 mai

Bottes, Souliers et Chapeaux.

2800 caisses en magasin, venant de [illegible] assortiment complet convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché par J. HOBBS & Co., Successeurs de R. G. Hobbs, 12 Douane. 26 av

Marchandises nouvelles.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

REÇU par les derniers arrivages de France, Cape, les navires Albertina, Bibiana, Gisela et Europe City, de New-York,

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, ont l'honneur d'informer les familles de la Nlle Orléans qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord,

Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.

Cigares de la Havane

325,000 CIGARES de la Havane de toutes qualités, de [illegible], en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par D. DORNIO Jr. 15 av

REÇU par le navire Windsor Fay, arrivé du Havre:

50 caisses absinthe marque Aug. Lemba
20 do do C F Berger
30 do do Ed. Pernod
24 do do Vernin et Lecoultre

4 caisses absinthe blanche Ed. Pernod
10 do kirsch do do
10 do do Vernin et Lecoultre,
10 do do Berthoud fils,
10 do do F. Berthet.

A vendre par J. N. CURIEN, rues Dumaine et Conti. 11 mai

BIÈRE & PORTER de E. B. Brass—100 barriques Porter en pintes.

40 barriques Porter en quarts,
170 do Bière en pintes,
35 do do en quarts,

En débarquement du navire Geo W. Bourne, à vendre en lots convenables, par O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas. 11 mai

Résidences d'Eté à vendre.

DEUX grandes et belles propriétés situées sur la rive droite du fleuve, à une petite distance au-dessus d'Alger. F. R. SOUTHMAYD, Agence de propriétés foncières, 17 av 19, Commercial Place

Eau de Seltz.

NOUS avons pris des dispositions pour diminuer le prix de nos **Eaux de Seltz**. Nous les vendrons à dater de ce jour comme suit:

Grandes bouteilles à champagne 75 cts les 12, sans le verre;
$1 25 cts les 12, avec le verre.
Demi bouteilles à champagne, 50 cts les 12, sans le verre;
75 cts les 12, avec le verre.

Nous reprenons toujours le verre pour le même prix.

ALEXIS & LEVIS, Encoignure Royale et Bienville 20 av

EN débarquement du navire Elisabeth, du Havre, à vendre par le soussigné—

300 fromages de Hollande,
30 meules Gruyère 1re qualité,
35 do Fille glacé, à vendre par JEAN FISSE, Encoignure St Pierre et Royale. 7 av

CAFÉ HAVANE—[illegible] sacs café vert en débarquement de la goélette John Albert, à vendre par R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 7 mai

SUCRE HAVANE—150 caisses sucre blanc, en débarquement de la goélette John Albert, à vendre par R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 7 mai

Corsets! Corsets!

UN grand assortiment de Corsets sans coutures en coutil, en satin et en soie. A vendre au Magasin de Variétés de F. JAUFFROID, No 62, rue de Chartres. 1 mai

CIGARES de la Havane—[illegible] des plus favorites et renommées de Cabanas y Carvajal, Cabargas, Galliano, Navajas, de toute qualité, en débarquement de la goélette [illegible], à vendre par J. M. CABALLERO, Importeur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

A LOUER—La Maison de [illegible] la rue Condé, et Hôpital, [illegible] deux ou quatre au même endroit. S'adresser sur les lieux, ou à LABORDE & XIQUES, 37, rue Commune. 11 mai

A louer—La maison No 196, rue Condé, entre Quartier et Hopital. Pour les conditions s'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 1 mai

UN ouvrier FERBLANTIER, [illegible] à l'entrepôt de l'emploi, s'adresser rue Commune, 25, à bord du bateau. 3 av

AVIS—Il a été trouvé dans la [illegible], rue Royale, [illegible] dernier et dans la rue Royale un [illegible] d'un mulet. Le propriétaire pourra en retirer en payant les frais. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de ce journal. 3 av

Th. MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir un **GRAND ASSORTIMENT DE COSTUMES DE BAINS DE MER** pour dames et pour jeunes demoiselles. 30 av

Ver. HEBERT & Cie,

149, Rue de Chartres.

PAR notre Ca rul—

Bouchardat—Annuaire pour 1852
Walin do do do
Raspail, do do do
Raspail—Histoire de la Santé et de la Maladie

Buquet—Manuel du Capitaliste
Robertson—Cours d'Anglais (3 volumes in 8o)
Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie

Littérature.

Sandeau—Mariana,
do Madeleine.
do Le Dr. Herbeau.
do Mlle de la Seiglière.
Voyage en Orient (Gérard de Nerval)
do Autriche (Hongrie, Allemagne.)
do en Russie (de Ferry)
Emerson—Philosophie Américaine,
Houssaye—Le Philo d'Eve.
Chamfort—Œuvres,
Le Chasseur Rustique,

Education.

Noël et Chapsal—Prosodie, l'Homond, &c. &c.
Cahiers d'un Elève de St-Denis. 7 mai

A vendre à l'amiable

LE fond d'un Café avec le bail, encoignure Conti et Chartres. S'adresser à ALEXIS & LEVIS, pharmaciens. [illegible] 5 heures P. M.

CIGARES DE LA HAVANE—Un magnifique lot des meilleures marques des manufactures de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

POUDRE MANSALMATE,

pour blanchir et conserver la peau.

CE nouveau produit ayant acquis une réputation par ses éloges étendues de Paris, sera immédiatement apprécié par les personnes qui en feront usage. **Dépôt, 68, rue du Canal, 67, chez Mme THEODORE.**

N. B.—Toute poudre qui ne portera pas la signature de Mme Théodore sera considérée comme [illegible] [illegible] de composition et exactement [illegible]. 4 mai—2w

Toutes à des prix réduits pour des campagnes.

UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, [illegible], etc. **Nattes chinoises et Tapis toile cirée,** [illegible] de plusieurs dessins et en couleur, [illegible] de toutes largeurs. Aussi—Toile ou toile cirée de 3 à 24 pieds de largeur. [illegible] et [illegible] pour ameublements [illegible] à vendre au plus bas prix par A. BROUSSEAU & Co, 23, Chartres.